

Les dispositifs d'aide aux collectivités en matière de lecture publique : règlement

Tout projet ayant une dimension de dynamique locale et/ou intercommunale, ayant un intérêt communautaire, pensé en termes de services à rendre aux publics

L'accompagnement de projet contractualisé

Nature et objet de l'aide

Conseils et expertise dans le cadre de l'aménagement d'un territoire de lecture publique à l'échelle intercommunal

Bénéficiaires

Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) ou commune: médiathèque intercommunale, bibliothèque municipale, bibliothèque municipale avec gestion déléguée

Critères d'éligibilité

EPCI avec projet de développement de lecture publique soit dans le cadre de la compétence culturelle, soit dans un intérêt communautaire.

Modalités d'intervention du département

Expertise, conseil et accompagnement du projet par la DLL
Participation au comité de pilotage
La participation sera évaluée en fonction du projet

Pièces à fournir

Courrier émanant du Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) accompagné d'un avant-projet
Formulaire de demande d'aide